



Participez à notre sondage sur la page d'accueil de migrosmagazine.ch



Le bruit est souvent à l'origine des conflits entre voisins. Mais pas seulement...

En chiffres

64

pourcents des Suisses ont un voisin qui les énerve, selon le sondage réalisé auprès de 1029 personnes en septembre dernier pour le compte de comparis.ch.

23

pourcents des personnes ont déjà eu un conflit avec un voisin. Parmi elles, 12% disent se disputer plusieurs fois par an.

16

pourcents des personnes ayant eu un conflit de voisinage ont fini par déménager. Et 15% ont porté l'affaire devant les tribunaux.

Sources: comparis.ch

Cette semaine

Le voisin, cet inconnu qu'on adore détester

Deux Suisses sur trois auraient une **dent contre leur voisin**, selon une étude récemment publiée par le comparateur en ligne [Comparis](http://comparis.ch). Et les jeunes seraient parmi les plus incommodés. En cause, le bruit, mais aussi le manque d'empathie et de savoir-vivre.

Texte: Viviane Menétrey

Entre voisins, moins on s'entend, plus on s'entend.» Le slogan de la campagne lancée dans le canton de Genève au sujet des nuisances sonores entre voisins en dit long. Un bon voisin est un voisin discret. Mais pas seulement. A lire les résultats de l'enquête menée auprès d'un millier de personnes et publiée le mois dernier par [Comparis.ch](http://comparis.ch), le bruit n'est pas seul en cause lors des conflits de voisinage. La froideur et l'antipathie arrivent en deuxième place, suivies de près par l'absence de savoir-vivre autour de

la buanderie. Des zones sensibles, qui irritent de nombreux résidents. Mais les voisins incriminés sont-ils même au courant de ce qui leur est reproché? Pas sûr.

Selon l'étude, un tiers des mécontents leur demande «gentiment» de changer de comportement, tandis qu'un quart se tait. A ce jeu-là, les Suisses alémaniques sont les champions (28% n'entreprennent rien contre 15% des Tessinois). Quant au reste, la moitié écrit au bailleur ou porte l'affaire devant la justice. C'est là tout le problème, estime Philippe Beck

qui a contribué dans les années huitante à lancer l'Association vaudoise pour la médiation de voisinage qu'il préside aujourd'hui (*lire entretien ci-contre*). «Les gens ne recourent pas assez souvent à la médiation alors que, dans de nombreux cas, les conflits pourraient être résolus par une simple discussion.» Dommage. Car c'est sûr, le voisin, cet inconnu que l'on croise si souvent dans l'anonymat des couloirs de son immeuble ou dans son allée de villas sans prendre le temps de le saluer, n'a pas fini de faire parler de lui.

L'expert

«Les problèmes de voisinage sont une pure conséquence de notre société individualiste»

Deux tiers des Suisses disent être énervés par leur voisin. Cela vous étonne?

En soi, cela ne m'étonne pas beaucoup, car être agacé fait partie de la vie. Si on demandait aux gens: «Qui est parfois énervé par son conjoint?», 99% répondraient sans doute par l'affirmative. Ce qui est alarmant, c'est la proportion des disputes non résolues par une simple discussion, de gens qui finissent par déménager ou dont l'action aboutit en justice. Car contrairement à d'autres types de conflits, tels les conflits familiaux, il y a moins d'enjeux qui poussent à résoudre les querelles de voisinage.

Nous sommes donc tôt ou tard amenés à haïr notre voisin?

Disons que nous sommes tous tôt ou tard amenés à dire certaines choses qui nous déplaisent à notre voisin. Pour moi, les conflits font partie de la vie et ces agacements sont naturels. La question qui se pose est de savoir si l'on a suffisamment de calme intérieur pour relativiser ou si l'on connaît suffisamment ses voisins pour pouvoir même sourire de ce qui au départ nous irrite.

Ne serait-ce pas aux propriétaires ou aux gérances d'intervenir davantage?

Les gérances et les propriétaires font de leur mieux, mais sont souvent impuissants, car leur rôle n'est pas de faire de la médiation. Il manque aujourd'hui aux gens une capacité de dialogue, celle qui créait autrefois des liens dans les villages, et qui permet d'éviter l'anonymat des immeubles. Evidemment que si vous ne vous saluez pas entre voisins lorsque tout va bien, il sera difficile d'établir un contact constructif lorsqu'un motif de discorde se fera jour. Alors n'attendez pas d'être en colère pour parler à votre voisin. Et si vous n'arrivez pas à vous maîtriser, recourez à un médiateur. Ce sera moins cher que des frais de justice et sans doute plus vite résolu.

Pourtant, un quart des voisins irrités ne dit rien. Les Suisses sont trop frileux?

Je ne sais pas si c'est une particularité helvétique, mais en effet, nous sommes assez forts pour ne pas dire les choses. C'est sans doute une question d'éducation et de culture.

Parmi les griefs, le bruit arrive en tête, suivi de la froideur et de l'antipathie. Est-ce toujours justifié?

Les motifs d'agacement ont toujours existé et la vraie question est: «Arrive-t-on à se calmer et à faire preuve de tolérance?» Selon moi, l'intolérance est le résultat d'un stress ambiant qui englobe aussi bien les conditions de travail que la vie privée, et qui fait que l'on ne supporte plus l'autre. Quant à la froideur des voisins comme cause de conflit, cela me paraît discutable. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'une conséquence. Car qu'est-ce qui vous fait dire que vos voisins sont inamicaux et que vous êtes amical? Peut-être y a-t-il eu un petit agacement non formulé qui fait que l'on se salue désormais du bout des lèvres, ou une maladresse... D'où l'importance du dialogue.

Etre un bon voisin, ça s'apprend?

Oui, à mon sens cela participe d'un apprentissage plus large qui doit intervenir dès l'école primaire, à savoir apprendre à résoudre nos conflits de manière non violente. A comprendre que pour gagner, il n'est pas nécessaire de faire perdre l'autre. Il s'agit au fond de se demander si ce que l'on fait dérange, comme de se dire: «Puis-je jouer du piano à l'heure de la sieste des enfants des voisins?» Cela relève du simple souci de l'autre, et c'est sans doute ce qui manque à notre époque où chacun est centré sur soi.

C'est donc davantage un problème de société que de voisinage?

Exactement, selon moi, les problèmes de voisinage sont une pure conséquence de notre société individualiste. **MM**



Philippe Beck, président de l'Association vaudoise pour la médiation de voisinage (AsMéd-VD)

A votre avis



Regina Witter, 38 ans, Lausanne

«Nos voisins actuels sont supers, mais les précédents, plus jeunes, se sont beaucoup plaints des pleurs de notre bébé, alors que nous ne disions rien lorsqu'ils faisaient des fêtes.»



Hans-Ueli Tschanz, 78 ans, Lausanne

«J'ai de la chance, car nous nous entendons très bien entre voisins. Nous organisons même deux fois l'an une fête d'immeuble. Il est important de se parler et de se saluer.»



Audrey Bobadilla, 22 ans, Lausanne

«Là où je vis, nous nous entendons très bien avec nos voisins. Si je déménage un jour, il est évident que j'irai me présenter, car il est important d'entretenir de bons rapports.»